

Une 4^{ème} année
d'actions
au service
des Chellois





INTERVIEW

BRICE RABASTE, MAIRE DE CHELLES



Agir dans l'intérêt général, être exemplaire à chaque instant et rester attentif à chacun

1 : Quatre ans après votre élection, quel regard portez-vous sur l'action de la municipalité ?

Le profond attachement que j'ai pour notre ville est né bien avant mon élection. Il est le fruit d'un parcours familial, professionnel, d'un engagement qui s'est construit au fil des rencontres, de convictions qui se sont forgées durant plusieurs années et surtout d'une volonté d'agir pour Chelles.

Avec une équipe compétente, issue de tous les quartiers de notre ville, nous avons reçu la confiance des Chellois pour réaliser le projet que nous portons. Donner sa voix. Il s'agit-là

d'un geste symbolique fort qui oblige parce qu'il engage, qui implique parce qu'il nous unit tous dans un destin commun. La force de ce lien constitue pour moi une source d'énergie intarissable. L'exercice de la fonction de Maire de Chelles est exigeante tout autant que passionnante. Agir dans l'intérêt général, être exemplaire à chaque instant et rester attentif à chacun constitue une ligne de conduite que

je juge indispensable pour mener à bien cette mission que les Chellois m'ont confiée.

C'est avec passion et conviction que, depuis plus de 4 ans, je m'implique chaque jour pour préparer l'avenir de notre commune, que je reste à l'écoute des Chellois à travers de nombreux temps d'échanges et que je me rends compte des actions mises en œuvre avec mon équipe. Chacun peut mesurer le chemin parcouru dans le domaine de la sécurité, pour préparer l'avenir de nos enfants ou encore pour préserver notre cadre de vie et renforcer le dynamisme de Chelles. Bien sûr, nous devons aller encore plus loin pour répondre aux attentes légitimes qui s'expriment. À mesure que notre action porte ses fruits et que notre quotidien s'améliore, ma détermination se consolide et mon attachement pour Chelles ne cesse de grandir.

2 : Quels ont été les domaines d'action prioritaires depuis 2014 ?

Avec mon équipe, nous avons conscience de porter un projet particulièrement ambitieux. Ce projet s'est enrichi au fil des rencontres et des nombreux échanges que j'ai eu avec les Chellois. Il est apparu que nous partagions les mêmes aspirations, les mêmes priorités pour Chelles.

En effet, depuis plusieurs années chacun pouvait constater que notre ville se fragilisait, notre qualité de vie se détériorait et la qualité de nos services publics se réduisait. Dès lors, avec l'équipe qui m'entoure, nous avons décidé de proposer aux Chellois un projet pragmatique, moderne et utile au plus grand nombre.

La sécurité qui nous protège tous, la réussite scolaire qui assure un

avenir à nos enfants et la protection de notre cadre de vie qui améliore le quotidien de chacun, sont des domaines d'actions prioritaires depuis le premier jour de notre élection. Dans le même temps, entre 2014 et 2016, il nous a fallu faire face à une dette abyssale et à plusieurs années de dépenses irraisonnées. Les services municipaux, tout comme les Chellois ont participé à cet effort de redressement indispensable. L'assainissement de notre budget a été réalisé sans aucune augmentation du taux d'impôt communal comme je m'y suis engagé. L'ensemble de notre action, que ce soit le déploiement de la vidéo-protection, la mise en place d'un plan de sécurisation de nos écoles et de nos crèches, la construction d'un nouveau groupe scolaire ou encore la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, a pour objectif de permettre à chaque Chellois de mieux vivre dans notre commune. Chelles devient progressivement une ville dans laquelle la réussite de nos enfants n'est plus un privilège, une commune dynamique pour nos jeunes actifs, attentive à nos aînés, une ville apaisée, animée et exemplaire dans sa gestion au quotidien. Tel est le sens de l'action que nous menons et que nous continuerons à mettre en œuvre avec force et détermination.



La sécurité qui nous protège tous, la réussite scolaire qui assure un avenir à nos enfants et la protection de notre cadre de vie qui améliore le quotidien de chacun, sont des domaines d'actions prioritaires

3 : Il y a quelques semaines, la Ville de Chelles a réalisé une étude auprès des Chellois, quels en étaient les objectifs ?

J'aime profondément notre ville que je connais dans toutes ses particularités. Chelles est une commune qui dispose d'une histoire incroyable, de perspectives d'évolution riche et de formidables atouts. Notre commune se situe aux portes de Paris, au sein d'un département dynamique et d'une région en plein essor. Dans cet environnement particulier, les enjeux que nous devons prendre en considération pour préparer notre avenir sont nombreux et cela ne peut se faire sans consulter régulièrement les Chellois, je m'y étais d'ailleurs engagé.

Modes de transport, développement du télétravail et des nouvelles technologies, nous observons progressivement les effets de ces évolutions dans nos vies quotidiennes. Demain, ces mutations impacteront également nos besoins en matière de services publics. Aussi, j'ai souhaité qu'une étude soit réalisée auprès des Chellois. Cette étude a pour objectif d'affiner notre action à moyen et long terme. Il s'agit non seulement de prendre en considération les attentes, les besoins mais aussi d'anticiper la modernisation de nos services publics pour faciliter encore plus le quotidien de chacun. Rester attentifs aux aspirations, aux demandes et aux craintes des Chellois de tous âges, de tous quartiers revêt un caractère indispensable. Cette méthode s'inscrit en cohérence avec notre démarche d'écoute, de prise en considération puis de prises de décisions concrètes et pragmatiques.

Les enjeux que nous devons prendre en considération pour préparer notre avenir sont nombreux et cela ne peut se faire sans consulter régulièrement les Chellois, je m'y étais d'ailleurs engagé



CONCOURS MARIANNE D'OR



Cérémonie de remise de la Marianne d'Or, en présence de Christian Estrosi, Maire de Nice, de Renaud Muselier, Président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Alain Trampoglieri, Secrétaire général du concours et des autres élus lauréats.

4 : Quels ont été les résultats de cette étude et comment ceux-ci permettront de faire évoluer la qualité des services publics ?

L'étude de satisfaction des services publics met en lumière trois éléments saillants. Le premier est la convergence des priorités entre les Chellois et la Municipalité. En effet, les Chellois partagent comme nous cette volonté d'agir prioritairement dans les domaines de la réussite scolaire, de la sécurité, de la gestion rigoureuse de nos finances publiques et de la préservation de notre cadre de vie. Le second met en évidence leur agrément à l'égard des projets que nous avons réalisés. La mise en place du service de soutien scolaire en ligne, pour lequel nous avons été récompensés par la Marianne d'Or, la rénovation du Théâtre de Chelles ou encore la création du Salon de la retraite active, sont autant d'actions que les Chellois ont plébiscité. La cohérence des engagements que nous avons pris lors de notre élection avec le travail que nous avons accompli fait l'objet d'une reconnaissance importante.

Le troisième élément marquant de cette étude tient dans le besoin de moderniser et de renforcer la qualité de nos services publics dans certains domaines. Les Chellois ont notamment exprimé leur volonté de voir leurs démarches administratives facilitées. L'entretien de nos voiries, la jeunesse et la circulation, qui font déjà l'objet d'une attention particulière, sont également des axes d'amélioration qui ont été soulignés. Faire fi de cette réalité, s'enfermer dans le déni et considérer que rien n'est perfectible est aux antipodes de notre positionnement. Le regard des habitants sur notre action est utile et indispensable car il nous permet d'apprécier nos réussites à leur juste valeur tout en restant réalistes et déterminés face aux défis que nous devons relever ensemble dans les années à venir. Aussi, plusieurs actions seront mises en œuvre dans les prochains mois pour répondre toujours mieux aux attentes et consolider notre travail.



La cohérence des engagements que nous avons pris lors de notre élection avec le travail que nous avons accompli fait l'objet d'une reconnaissance importante



Rentrée scolaire 2017.



Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets mais de dire pourquoi nous le faisons et dans quelle mesure cela s'inscrit en cohérence avec les particularités de Chelles et les besoins des Chellois

5 : D'ici la fin de l'année 2018 quels projets seront concrétisés par l'équipe municipale ?

Notre volonté de préparer l'avenir de Chelles va bien au-delà de notre mandat et ne se circonscrit pas aux échéances électorales. La révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou encore la construction du nouveau groupe scolaire Jules Verne sont des

projets majeurs dont la portée impacte la vie de notre ville sur plusieurs décennies. L'essentiel réside dans la vision et l'ambition que nous avons pour Chelles. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets mais de dire pourquoi nous le faisons et dans quelle mesure cela s'inscrit en cohérence avec les particularités de Chelles et les besoins des Chellois.

Vous le savez, notre ville est très étendue. Aussi, j'ai décidé de créer un poste de police municipale supplémentaire dans le quartier des Coudreaux afin que nos policiers puissent

intervenir plus rapidement, partout à Chelles. Celui-ci ouvrira ses portes d'ici l'été 2018. Il y a plusieurs mois, nous avons débuté notre travail avec plusieurs professionnels de santé pour qu'ils puissent s'installer à Chelles. Notre démarche porte aujourd'hui ses fruits puisqu'un nouveau centre de soins (sans rendez-vous préalable), avec plusieurs médecins, devrait ouvrir d'ici septembre 2018. Après plusieurs années passées sans aucune construction d'école et face à la généralisation de la situation de sureffectifs dans les établissements en centre-ville, nous avons décidé de construire un nouveau groupe scolaire, mettant fin à plusieurs années d'inaction en la matière. Les premières classes seront accueillies à la rentrée. Quant aux adolescents et aux étudiants, ils pourront bénéficier d'une aide de la collectivité pour financer leur permis de conduire en échange de bénévolat. Les vertus de l'effort alliées à la récompense du mérite nous permettrons de continuer sur le chemin de l'exemplarité et de préparer l'avenir de notre jeunesse.



DEPUIS 2014
NOUS PARTAGEONS
LES MÊMES PRIORITÉS

IL Y A QUELQUES SEMAINES, LA VILLE DE CHELLES A RÉALISÉ UNE ÉTUDE AUPRÈS DES CHELLOIS AFIN DE RECUEILLIR LEURS AVIS SUR LA QUALITÉ DE NOS SERVICES PUBLICS. UN DES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DÉCOULANT DES RÉPONSES FORMULÉES EST LE PARTAGE DES PRIORITÉS AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE.

Priorité n° 1 : LA SÉCURITÉ

Bien que la sécurité soit une compétence de l'Etat, il s'agit d'un axe majeur de notre action que vous considérez également comme une priorité pour Chelles. Encadrer, protéger et aussi prévenir et sanctionner, voilà le sens de la politique ambitieuse, juste et utile que nous menons en la matière. Dès 2014, le Maire et son équipe ont réuni les polices municipale et nationale ainsi que les acteurs de justice au sein de plusieurs instances afin d'élaborer une stratégie efficace en matière de sécurité. Ainsi, un réseau de vidéo-protection a été déployé dès le début du mandat. Progressivement étendu, ce dispositif a été complété par le renforcement des effectifs de la police municipale qui est désormais armée. La création d'une brigade de nuit et d'une brigade canine a également permis de multiplier les actions de terrain et de mieux répondre aux besoins des Chellois. Enfin, la municipalité a mis en place un vaste plan de sécurisation de nos écoles et de nos crèches. L'expertise de nos policiers a été une fois de plus sollicitée pour que chaque élève puisse apprendre dans un environnement sûr et être bien protégé.



La création d'une brigade de nuit et d'une brigade canine a également permis de multiplier les actions de terrain

94%

d'entre vous trouvez important le plan de sécurisation des écoles et des crèches

89% d'entre vous trouvez important le déploiement de la vidéo-protection

91% d'entre vous trouvez important la construction d'un nouveau poste de police municipale aux Coudreaux

Priorité n°2 : LA NON AUGMENTATION DES IMPÔTS

0%

d'augmentation des taux d'imposition communaux

4,64 millions
d'économies sur les dépenses de fonctionnement depuis 2014



La Municipalité a engagé un plan de désendettement de grande ampleur marqué par la baisse des dépenses

En 2014, le poids de notre dette était devenu si insoutenable que nous n'étions plus en capacité de financer les investissements dont notre ville avait besoin. Face à cette situation désastreuse, une menace de mise sous tutelle planait chaque jour un peu plus sur notre commune. Dès lors, la Municipalité a engagé un plan de désendettement de grande ampleur marqué par la baisse des dépenses, la réorganisation des services et la réalisation d'économies sur les dépenses de fonctionnement à hauteur de 4,64 millions d'euros. Les services municipaux, tout comme les Chellois, ont participé à cet effort inédit. Ces difficultés financières ont été surmontées sans aucune augmentation des taux d'impositions communaux. Durant plusieurs réunions publiques de nombreux Chellois ont pu échanger avec le Maire et l'équipe municipale sur ce plan de désendettement. Chelles est désormais sur le chemin de l'équilibre financier et retrouve des marges de manœuvre en conservant cette méthode de gestion rigoureuse et responsable.



Cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CP 2017.

Priorité n° 3 : **LA RÉUSSITE SCOLAIRE**

90% d'entre vous trouvez importante la création d'une plateforme gratuite d'aide aux devoirs en ligne du CP à la Terminale

94% d'entre vous trouvez importante la distribution des dictionnaires aux élèves de CP

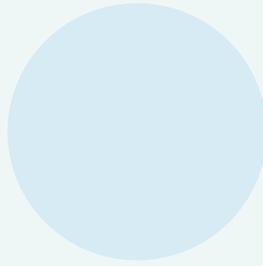
93% d'entre vous approuvez la construction du nouveau groupe scolaire Jules Verne

89% d'entre vous approuvez la construction d'un nouveau collège



Agir pour que chaque jeune Chellois dispose des mêmes chances de réussite

Elle conditionne l'avenir de nos enfants tout comme celui de notre société tout entière, la réussite scolaire est un enjeu majeur pour l'équipe municipale. Alors que chaque année, 150 000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme ni maîtrise des savoirs fondamentaux, le Maire et son équipe ont fait le choix d'agir pour que chaque jeune Chellois dispose des mêmes chances de réussite. C'est au sein de cette belle institution qu'est l'école républicaine, que la Municipalité a décidé d'agir dès le plus jeune âge, en distribuant un dictionnaire à tous les élèves de CP. Il y a quelques mois, un service de soutien scolaire en ligne gratuit a été mis en place pour tous les élèves du CP à la Terminale. Les élèves peuvent ainsi disposer d'exercices variés, de fiches méthodologiques et bénéficier des conseils d'enseignants. Depuis 2014, d'importants travaux ont également été réalisés au sein de nos écoles qui sont désormais plus sûres et mieux entretenues. Le groupe scolaire Pasteur a été aménagé en 2015 et continu d'être progressivement agrandi. Quant au groupe scolaire Jules Verne, sa construction sera achevée cet été et permettra d'accueillir les premières classes dès la rentrée 2018. La réussite scolaire se prépare en cohérence avec les évolutions du marché du travail. La maîtrise de l'anglais étant devenue un prérequis indispensable dans de nombreux métiers, les jeunes Chellois peuvent désormais bénéficier des stages d'anglais *Oxford in Chelles* accessibles aux élèves de la 4^{ème} à la Terminale.



DES RÉALISATIONS
**QUE VOUS JUGEZ
IMPORTANTES**

LA SATISFACTION VIS À VIS DES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2014
EST ÉGALEMENT UN DES INDICATEURS CLÉS. EN EFFET,
DE NOMBREUX CHELLOIS CONSIDÈRENT QUE LES RÉALISATIONS
DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE RÉPONDENT À LEURS BESOINS.



La Police municipale
dans le quartier des
Coudreaux.

Le renforcement de la **POLICE MUNICIPALE**



*De jour comme de nuit,
nos policiers sont au
service des Chellois*

Le contexte actuel, tout comme notre aspiration de liberté, de tranquillité conduit chacun à être attentif à ce sujet qui nous concerne tous. De nombreuses études réalisées par des experts compétents en la matière démontrent l'importance des actions de terrain et les effets dissuasifs d'une présence des forces de l'ordre dans l'espace public. De ce constat découle le choix de l'équipe municipale d'avoir renforcé les effectifs de la Police municipale depuis 2014. Désormais, de jour comme de nuit, nos policiers sont au service des Chellois. La création d'une brigade de nuit, indispensable à l'exercice des missions de nos agents de Police municipale, assure des interventions jusqu'à 2h du matin, heure à partir de laquelle la Police nationale poursuit son action partout à Chelles.

La poursuite du déploiement du **RÉSEAU DE VIDÉO-PROTECTION**

Outil indispensable qui permet non seulement de dissuader les actes de délinquance mais aussi de faciliter le bon déroulement des enquêtes de police, la vidéo-protection est progressivement déployée dans toute notre ville. Mise en place dans des secteurs stratégiques, son implantation découle d'un travail collaboratif impulsé par les élus qui ont réuni l'expertise des polices municipale et nationale pour élaborer le plan d'installation des 69 caméras actuellement en fonctionnement. D'autres viendront s'ajouter au réseau existant dans les prochains mois pour atteindre le nombre de 90 caméras en fonctionnement d'ici 2020. La réactivité des interventions de terrain s'est considérablement améliorée, faisant ainsi baisser

significativement les actes de délinquance. Grâce à la vidéo-protection, la gestion des unités repose désormais sur une tactique plus efficace, des actions ciblées et des patrouilles encore plus opérationnelles dans tous les quartiers de Chelles. Sur l'année 2016, les images prises par le réseau de vidéo-protection ont été utilisées lors de plus de 50 interpellations. C'est au sein du Centre de Supervision Urbain (CSU) que les images sont transmises en direct et visionnées par des agents formés à cet effet. La Police nationale accède également à cet outil pour relever des éléments de preuve. Bien que ce défi soit un combat quotidien et que chaque délit soit un acte de trop, les décisions de l'équipe municipale produisent les effets attendus.

Le plan de sécurisation et TRAVAUX DANS NOS ÉCOLES

Nos écoles sont des lieux de vie dans lesquels les élèves passent plusieurs années. Ces dernières doivent donc être des espaces propices à la transmission des savoirs, dans lesquels chacun est en sécurité. En complément des nombreux travaux réalisés depuis 2014, un vaste plan de sécurisation de nos écoles et de nos crèches a été mis en place en 2016 par l'équipe municipale et se poursuivra dans les mois à venir. À l'analyse d'un diagnostic précis et chiffré réalisé par les polices municipale et nationale puis présenté aux acteurs de l'Éducation nationale, de nombreux aménagements ont été initiés. Parallèlement, des agents et notamment des retraités Chellois ont été recrutés afin qu'une présence humaine puisse sécuriser les entrées et sorties d'écoles. Des boîtiers d'alerte directement reliés à la Police municipale sont désormais présents dans chaque établissement et le réseau de vidéo-protection est progressivement étendu aux abords des groupes scolaires. Les décisions prises par les élus pour protéger les élèves de notre ville ont représenté un investissement important de plus d'un million d'euros sur l'exercice budgétaire 2017. Les travaux d'entretien et de sécurisation se poursuivront dans les mois à venir afin de finaliser la mise en place de ce projet prioritaire.



Des retraités Chellois ont été recrutés afin qu'une présence humaine puisse sécuriser les entrées et sorties d'écoles



29 établissements sécurisés et plus de 215 bips alerte ont été distribués dans les écoles et les crèches

22 Agents Sécurité École assurent la sécurité des abords des écoles

14 nouveaux policiers municipaux recrutés depuis 2014 (de 24 à 38)

69 caméras installées

1 200 Chellois présents lors des Opération Tranquillité Sécurité

1 nouvelle brigade canine

1 nouvelle brigade d'Unité de Soutien et d'Intervention de la police municipale pour renforcer les actions des brigades de roulement, en cours de création (USI).



Plus d'infos sur www.chelles.fr

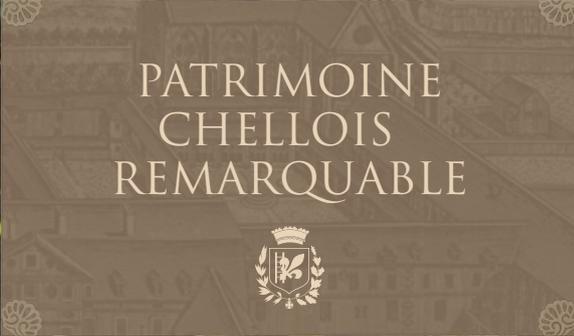
La révision du PLAN LOCAL D'URBANISME

Nos espaces verts seront-ils préservés ? Comment nos résidences pavillonnaires seront-elles protégées ? Quelle sera la taille des futures résidences collectives et combien de nouveaux logements seront prévus dans les années à venir ? Telles sont les dispositions rassemblées dans notre nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en décembre dernier. L'élaboration de ce document stratégique qui encadre et prépare l'évolution de Chelles a nécessité plus de trois années de travail et de



À chaque étape du projet, les élus ont informé les Chellois et recueilli leurs avis, leurs suggestions, à travers plusieurs réunions publiques

concertation. À chaque étape du projet, les élus ont informé les Chellois et recueilli leurs avis, leurs suggestions, à travers plusieurs réunions publiques. Débuté dès 2014, la révision du PLU était essentielle pour mettre un terme à plusieurs années d'une densification urbaine excessive et incohérente. Grâce à ce travail collectif auquel de nombreux Chellois dont les bénévoles des associations et les membres du Conseil Economique et Social Local (CESEL) ont participé, notre ville renoue avec ses particularités, avec son histoire tout en préparant son avenir.



La création du label **PATRIMOINE CHELLOIS REMARQUABLE**



Demeure chelloise remarquable.



La Municipalité a créé le label Patrimoine Chellois Remarquable qui répertorie et protège les bâtisses historiques publiques et privées

Parce qu'il se transmet à chaque génération, qu'il traverse les époques, les siècles et qu'il est notre bien commun le plus précieux, le patrimoine de Chelles doit être reconnu, préservé et valorisé. En tournant notre regard vers le passé, chacun prend conscience de l'incroyable richesse de Chelles, ancienne ville royale, lieu de villégiature de Charlemagne, également connue pour son ancienne Abbaye et son inestimable collection de reliques et d'authentiques. Le patrimoine architectural, tout comme nos espaces verts remarquables font partie de ce patrimoine et sont des témoins précieux de notre Histoire locale. Pour assurer leur préservation, la Municipalité a créé le label Patrimoine Chellois Remarquable qui répertorie les bâtisses historiques publiques et privées ainsi que les arbres et espaces verts notables. Ces particularités qui nous distinguent sont constitutives de l'identité de notre ville. Le Maire et l'équipe municipale ont donc décidé de protéger cet héritage local afin que celui-ci puisse perdurer pour les futures générations de Chellois.

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

de plus en plus nombreux

Alors que de nombreuses communes voient leurs commerces de proximité progressivement disparaître, Chelles connaît un regain d'intérêt particulièrement important pour les commerçants et artisans qui sont nombreux à s'y installer. Cette réussite s'appuie sur deux leviers mis en place par l'équipe municipale. Il s'agit premièrement de la préemption de locaux qui nous permet d'accueillir des commerces diversifiés et de qualité répondant aux attentes des Chellois. À ce jour, ce sont plus de 10 locaux commerciaux qui ont été acquis par la Ville. Le deuxième volet de l'action de la Municipalité qui vient compléter la politique de préemption, est l'accompagnement de porteurs de projets par un manager de commerces. Il dispense des conseils et oriente les futurs commerçants à chaque étape de leur projet en favorisant leur implantation. Ainsi, depuis 2014 plus de 35 nouveaux commerces, dont une librairie, une boucherie traditionnelle, plusieurs restaurants, un caviste ou encore un fleuriste sont venus renforcer le dynamisme de notre offre commerciale locale.



450 kilomètres linéaires de voiries et trottoirs
380 hectares d'espaces verts communaux
113 demeures remarquables
35 nouveaux commerces
11 préemptions de locaux commerciaux
1 nouvelle place en centre ville
3 résidences sociales rénovées et **1** rénovation en cours



Depuis 2014, plus de 35 nouveaux commerces, dont une librairie, une boucherie traditionnelle, plusieurs restaurants, un caviste ou encore un fleuriste sont venus renforcer le dynamisme de notre offre commerciale locale

La rénovation du THÉÂTRE DE CHELLES



La modernisation du foyer désormais achevée permet d'accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions

Disposer d'un Théâtre de qualité, qui accueille aussi bien des talents locaux que des artistes de renommée internationale, est un formidable atout pour Chelles. Tragédies ou comédies, qu'elles soient modernes ou contemporaines, constituent toujours une découverte surprenante, agréable et pleine d'évasion pour les Chellois. Aussi, la Municipalité a décidé de lancer une rénovation progressive de cet équipement majeur de notre offre culturelle locale. La modernisation du foyer désormais achevée permet d'accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions. Une nouvelle scène a également été ouverte. Enfin, en 2018, un parking sera créé sur l'esplanade située aux abords de notre Théâtre pour renforcer son accès et permettre à chacun de pouvoir profiter de la qualité de la programmation.



Le nouveau terrain multisports Antoine Rodriguez.

LA CRÉATION DU TERRAIN MULTISPORTS Antoine Rodriguez



*Notre Ville et nos associations
ont vu leur action récompensée
par l'obtention du label Ville
active et sportive*

“
Le
saviez-
vous ?
”

- 49** événements organisés pendant l'année
- 2 000** participants à la Chasse aux œufs
- 4** nouveaux parcours sportifs chellois
- 1 000** participants à *Chelles prépare son jardin*
- 3 000** participants à la Fête de la Musique
- 5 000** participants au feu d'artifice
- Plus de 100** associations aidées par la Ville
- 1** nouveau foyer pour le Théâtre

Avec des équipements diversifiés et plus de 600 hectares d'espaces verts dont 350 hectares communaux, Chelles dispose d'un environnement privilégié pour nos sportifs. Depuis quelques mois, le nouveau terrain multisports Antoine Rodriguez situé derrière le Centre culturel est venu compléter les structures mises à disposition des Chellois. Ouvert à tous les publics et notamment aux groupes scolaires, il accueille les sportifs aguerris tout comme les débutants et leur offre la possibilité de pratiquer le basket, le football et le handball. Mobilisés pour accompagner le développement du sport sur notre territoire, notre ville et nos associations ont vu leur action récompensée par l'obtention du label Ville active et sportive décerné à notre ville en 2016. L'entretien de nos équipements et la création de nouvelles infrastructures accompagnent le formidable dynamisme de nos 85 associations sportives et de leurs bénévoles qui contribuent à la promotion du sport partout à Chelles et pour toutes les générations.



DES EFFORTS
À ACCROÎTRE

LES AVIS DES CHELLOIS RÉVÈLENT ÉGALEMENT LES EFFORTS
À ACCROÎTRE DANS CERTAINS DOMAINES.

CES AXES D'AMÉLIORATION FERONT L'OBJET DE PLUSIEURS ACTIONS
AFIN QUE NOS SERVICES PUBLICS
SOIENT ENCORE PLUS PERFORMANTS.



POURSUIVRE L'ENTRETIEN de nos voiries

Notre ville compte 450 kilomètres linéaires de voiries et de trottoirs, soit l'équivalent d'un trajet Chelles-Nantes. L'entretien, la sécurisation et la propreté de ces espaces mobilisent de nombreux moyens qui seront accentués dans les mois à venir. Plusieurs interventions seront planifiées dans tous les quartiers de Chelles afin de reboucher les nids-de-poule, cavités qui se créent lorsque le revêtement au sol se désagrège. D'autres marges de progression sont possibles pour renforcer l'entretien de nos voiries et les moyens consacrés aux interventions pour que chacun se déplace dans de bonnes conditions. De plus, notre travail avec le Département s'intensifiera afin que les moyens consacrés à l'entretien et à la rénovation des routes dont il a la gestion soient considérablement augmentés.

Pour vous inscrire aux newsletters, rendez-vous sur www.chelles.fr



Permettre aux Chellois de sélectionner les services publics qui correspondent à leurs besoins et de faciliter chaque étape de leurs demandes

Ramassage de dépôts sauvages par les agents municipaux.



L'entretien, la sécurisation et la propreté de ces espaces mobilisent de nombreux moyens qui seront accentués dans les mois à venir

FACILITER LES DÉMARCHES des Chellois au quotidien

Effectuer une demande de passeport, réserver une place en centre de loisirs pour son enfant, s'informer sur les événements municipaux ou encore régler sa facture en ligne, toutes ces possibilités facilitent la vie quotidienne des Chellois. Certaines existent déjà mais nous avons en la matière des marges de progrès importantes. Aussi, en complément des services en ligne qui existent déjà, la Municipalité renforcera les démarches possibles par voie dématérialisée. L'objectif est de permettre aux Chellois de sélectionner les services publics qui correspondent à leurs besoins et de faciliter chaque étape de leurs demandes. La diffusion d'informations ciblées, en cohérence avec les attentes de chacun, parents, jeunes actifs, jeunes Chellois ou seniors sera intensifiée, notamment par le biais de la communication digitale.

Intensifier nos efforts **SUR L'ENTRETIEN DE NOS ÉQUIPEMENTS**



Les effectifs de l'équipe polyvalente seront renforcés afin d'être encore plus réactive

La réorganisation des services qui s'est déroulée en 2015 a permis de renforcer les effectifs de l'équipe polyvalente, composée d'électriciens ou encore de menuisiers. Elle intervient dans les écoles, les gymnases ou encore les cimetières pour y réaliser les travaux du quotidien. Dans les mois à venir son organisation sera de nouveau affinée et les effectifs de l'équipe polyvalente seront renforcés afin de la rendre encore plus réactive. Dans le même temps, la Ville poursuivra la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux par le biais d'aménagements de grande envergure, notamment dans le domaine des performances énergétiques.

Renforcer notre action **EN MATIÈRE DE PROPRETÉ**

La propreté de notre ville est un domaine dans lequel de nombreux acteurs interviennent. En effet, les services municipaux assurent l'entretien des voiries, des trottoirs et de nos parcs et jardins. La gestion des déchets ménagers est, quant à elle, une compétence de l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne qui a confié cette mission au Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers (SIETREM). C'est également le cas de la déchetterie de Chelles dans laquelle les encombrants peuvent être déposés. Les règles de collectes sont complexes, les passages sont parfois décalés, repoussés et les dépôts sauvages sont encore trop présents dans certains quartiers. Bien que la police municipale multiplie les verbalisations et que les élus alertent l'agglomération, ces situations inacceptables se produisent encore. Aussi, la Municipalité va prochainement mettre en place un service d'enlèvement des encombrants à la demande. Cela permettra notamment d'agir plus rapidement dans les quartiers les plus denses et d'offrir à chacun un service rapide et simple.



Soufflettes pour retirer les feuilles mortes.



La Municipalité va prochainement mettre en place un service d'enlèvement des encombrants à la demande

ASSURER L'ATTRACTIVITÉ et le dynamisme de Chelles



En 2022, la ligne E du RER sera prolongée jusqu'au quartier d'affaires de la Défense venant ainsi compléter l'offre de transports dont les Chellois bénéficient

FLUIDIFIER LA CIRCULATION et le stationnement

Pouvoir circuler et se garer facilement à proximité de son domicile, des commerces ou des structures municipales facilitent nos vies quotidiennes. Depuis 2014, plus de 100 places de stationnement supplémentaires ont été créées en centre-ville et plusieurs parkings ont été aménagés dans d'autres quartiers. Le stationnement, parce qu'il participe à la fluidité de la circulation, implique des décisions stratégiques. D'un quartier à l'autre, les problématiques sont bien différentes. En effet, notre commune a la particularité d'être très étendue et de disposer d'un centre-ville très fréquenté. Dans ce contexte, la Municipalité a décidé de réaliser une étude sur la circulation et le stationnement. Celle-ci met en évidence les itinéraires à favoriser, les espaces à aménager et les axes d'amélioration possibles. De cette étude découlera une programmation de travaux de voirie et la création de plusieurs places de stationnement dans toute la ville.

Les modes de transports en commun rythment la vie de nombreux Chellois et participent pleinement à l'attractivité de notre ville. En 2022, la ligne E du RER sera prolongée jusqu'au quartier d'affaires de la Défense venant ainsi compléter l'offre de transports dont les Chellois bénéficient. Initiée depuis plusieurs années, l'évolution de cette ligne sera un véritable atout pour Chelles. Au-delà des itinéraires supplémentaires que les usagers pourront emprunter, le temps de transport pour rejoindre Paris passera de 30 à 22 minutes et un trajet direct permettra de se rendre à la Défense en 35 minutes. Le projet du métro du Grand Paris Express semble, quant à lui, repoussé en 2030. Initialement prévue en 2024, les travaux de la ligne 16 du Grand Paris Express ont déjà débuté. Ce nouveau calendrier décidé par l'actuel gouvernement implique donc une renégociation avec la Société du Grand Paris. En effet, les chantiers qui impactent profondément la vie de la commune ne peuvent pas rester « en attente » sans qu'aucun projet alternatif ne soit proposé pour valoriser ces espaces. Les élus vont donc poursuivre leurs démarches pour obtenir les compensations nécessaires.



Le parking Eterlet réaménagé.



Plus de 100 places de stationnement supplémentaires ont été créées en centre-ville et plusieurs parkings ont été aménagés dans d'autres quartiers

DES PROJETS
**QUE VOUS
ATTENDEZ**



DE NOMBREUX PROJETS VERRONT LE JOUR
DANS LES PROCHAINS MOIS. CES DERNIERS RECUEILLENT
BEAUCOUP D'ADHÉSION ET SONT PARTICULIÈREMENT ATTENDUS
PAR LES CHELLOIS. SANTÉ, ÉDUCATION, SÉCURITÉ,
CES ACTIONS VIENDRONT RÉPONDRE ENCORE PLUS
AUX ATTENTES DE CHACUN.

Renforcer l'offre de soins AVEC UN NOUVEAU CENTRE MÉDICAL



Ce projet médical innovant offrira une prise en charge rapide et un accès à des actes techniques pour de nombreux patients de notre Ville

95%

**d'entre vous approuvez
l'installation d'un cabinet
médical sans rendez-vous
à Sainte-Bathilde**

De nombreuses communes, notamment en Seine-et-Marne, font face à une baisse importante du nombre de praticiens. En effet, les délais nécessaires pour rencontrer un médecin

généraliste ou spécialiste sont parfois longs, le coût des consultations représente une dépense conséquente et les conditions de travail de nos professionnels de santé ne cessent de se dégrader.

Face à cette situation, les élus ont engagé un travail collaboratif avec plusieurs professionnels de santé afin d'accompagner la création d'un nouveau centre de soins qui sera ouvert d'ici septembre 2018. Ce projet médical innovant offrira une prise en charge rapide et un accès à des actes techniques pour de nombreux patients de notre ville. Il répond ainsi à l'évolution des besoins de santé de l'ensemble des Chellois et plus particulièrement ceux de nos aînés pour lesquels une offre de proximité constitue une nécessité absolue afin qu'ils continuent de bien vivre à Chelles.

Soutenir notre jeunesse AVEC LE PERMIS DE CONDUIRE CONTRE BÉNÉVOLAT

L'obtention du permis de conduire est une étape importante pour chaque jeune. Il leur permet de se déplacer librement, de se rendre sur leur lieu d'étude ou de travail et de gagner en indépendance. Souvent indispensable au quotidien ou pour trouver un emploi, son coût représente une dépense très importante pour de nombreuses familles. La Municipalité proposera donc une aide financière aux jeunes Chellois qui s'engageront pour réaliser des missions au sein de notre collectivité ou dans nos associations. Ce nouveau service public leur permettra à la fois de bénéficier d'une expérience riche, au service de tous les Chellois et de financer plus facilement leur permis de conduire.



87%

**d'entre vous approuvez la
mise en place de l'aide au
permis de conduire pour les
jeunes contre du bénévolat**



*La Municipalité proposera donc
une aide financière aux jeunes
Chellois en échange d'heures
de bénévolat*



81%

d'entre vous
approuvez la
création d'Oxford
in Chelles, les cours
d'anglais pendant
les vacances

Les stages d'anglais **OXFORD IN CHELLES**



Les jeunes Chellois participent au premier stage d'anglais Oxford in Chelles.



L'accès à des stages et des outils de qualité constitue indéniablement un des facteurs clés de la réussite scolaire

Parler une langue étrangère, notamment l'anglais, est devenu un atout indispensable pour accéder à de nombreux métiers et échanger à travers le monde. Oxford in Chelles est une possibilité pour les élèves chellois de la 4^{ème} à la Terminale d'accéder à des cours de qualité, dispensés par des professeurs de langue maternelle anglaise. Ces stages d'une semaine ont été mis en place depuis les vacances de Pâques. Certains ateliers sont consacrés à la pratique intensive de l'anglais et d'autres sont destinés à des activités culturelles et des jeux sportifs. Ce service s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre par la Municipalité en faveur de la réussite scolaire, tel que le service de soutien scolaire en ligne gratuit pour tous les jeunes Chellois. Pour l'équipe municipale, l'accès à des stages et des outils de qualité constitue indéniablement un des facteurs clés de la réussite scolaire. Ces stages intensifs d'une grande qualité, tout comme les tarifs progressifs adaptés aux ressources des familles, ont séduit près de 120 jeunes lors de la première session organisée en avril 2018.

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE Jules Verne

Situé en face de la médiathèque, le nouveau groupe scolaire Jules Verne, dont le nom a été choisi par les élèves du Conseil Municipal d'Enfants, va accueillir les premières classes dès la rentrée 2018. Après plusieurs mois de travaux, elle est la seconde école supplémentaire dans notre Ville depuis 2014, après l'ouverture du groupe scolaire Pasteur en 2015. Face à la hausse des effectifs provoquée par plusieurs années d'inaction en matière de construction d'infrastructures scolaires, la Municipalité a jugé qu'il était urgent de désengorger nos écoles, tant pour la qualité de l'accueil de nos enfants que pour l'environnement de travail des enseignants. Ce nouvel établissement, permettra de favoriser la réussite des élèves chellois et de préparer l'avenir des futures générations d'écoliers.



Le nouveau groupe scolaire Jules Verne.

93%
d'entre vous approuvez
la construction du nouveau
groupe scolaire Jules Verne

94%
d'entre vous jugez importante
la distribution des dictionnaires
aux élèves de CP

LA CRÉATION DU NOUVEL ESPACE SENIOR Albert Bouton

88%
d'entre vous approuvez
l'aménagement d'un nouvel espace
d'animation pour les seniors

80%
d'entre vous jugez importante
l'organisation du Salon de
la retraite active

Situé à proximité de l'Hôtel de Ville, rue des Frères Verdeaux, l'Espace senior Albert Bouton, est un lieu d'animations, de rencontres, où sont dispensés des ateliers et des temps de jeux pour nos aînés. Dans les mois à venir, le plan de rénovation mis en place par la Ville permettra de poursuivre l'évolution de cet espace afin qu'il réponde davantage aux besoins de tous nos seniors. Les aménagements qui y sont actuellement réalisés ont pour objectif de moderniser cette structure afin d'en faire à la fois un lieu de loisirs mais également d'y rassembler l'ensemble des services destinés à nos aînés. Ces services et informations seront centralisés au même endroit permettant ainsi de faciliter les démarches de nos aînés au quotidien. Bien évidemment, l'Espace Bouton restera également un lieu de rencontre convivial et chaleureux.



Le futur poste de Police municipale supplémentaire dans le quartier des Coudreaux.

L'OUVERTURE DU NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE aux Coudreaux

91%

**d'entre vous approuvez
la construction d'un nouveau
Poste de police municipale**

Les moyens techniques et humains que la Municipalité consacre à la sécurité sont nécessaires pour que nos agents accomplissent leur mission auprès de tous les Chellois. La stratégie élaborée par les agents des polices municipale et nationale a notamment pour objectif d'améliorer la rapidité et l'efficacité des interventions tout comme les actions de terrain. Aussi, dans le cadre de la rénovation de la résidence Gay Lussac, un poste de police municipale supplémentaire sera ouvert d'ici l'été 2018. Ce second poste de police est un atout pour l'ensemble de notre ville car il permettra à nos agents d'assurer encore plus la tranquillité publique que chacun est en droit d'attendre.

Nos engagements tenus, **NOTRE ACTION RÉCOMPENSÉE**



**LES AUTRES PRIX DÉCERNÉS
À NOTRE VILLE DEPUIS 2014**

L'appel à initiative
« Territoire à énergie positive
pour la Croissance verte »

Le Prix UNICEF
« Ville amie des enfants »

Le label
« Ville active et sportive »

Le Prix
« Santé et Mieux Être au travail »

La qualité de
« Commune Donneur »

**Le Prix de la
Marianne d'Or :
un tableau
d'honneur
républicain**

Inscription au
service de soutien
scolaire en ligne
gratuit du CP à
la Terminale sur
www.chelles.fr

Depuis le 1^{er} mars 2017, la municipalité a mis en place un service de soutien scolaire en ligne gratuit pour les élèves du CP à la Terminale. Plus de 1500 Chellois se sont inscrits à cette plateforme et bénéficient ainsi de ressources, de cours et d'une aide apportée par des professeurs. Au-delà des vertus de cet outil interactif et pédagogique, il s'agit pour notre Ville de se montrer exemplaire en matière de réussite scolaire. Le prix de la Marianne d'Or reçu en novembre 2017 est une distinction qui récompense cette action. Celui-ci couronne l'engagement des élus tout autant que la volonté des Chellois de voir notre ville s'illustrer à travers la réussite scolaire de l'ensemble des élèves. Encourager l'effort, se hisser vers l'exemplarité, tels sont les symboles de ce prix qui souligne cette belle réussite collective pour Chelles.

RÉUNIONS BILAN DE MANDAT 2018

LES COUDREAUX

LUNDI 14 MAI DE 19 H À 21 H

Espace de Proximité et de Citoyenneté
Marcel Dalens
35, avenue Delambre

CHANTEREINE

MARDI 15 MAI DE 19 H À 21 H

Ecole élémentaire du Vieux-Colombier
Place René Collin

CLOS ROGER/NOUE-BROSSARD/ PÉRICHELLES/ABBESSES/GAMBETTA/AULNOY

MERCREDI 16 MAI DE 19 H À 21 H

Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal

MONT-CHALÂTS/MADELEINE/ARCADES

VENDREDI 18 MAI DE 19 H 30 À 21 H 30

École élémentaire du Mont-Chalâts
90, avenue de Claye

SUD FOCH/SUD BORDS DE MARNE

SAMEDI 19 MAI DE 10 H À 12 H

École Pasteur
59, rue Franck Hémon



Mairie de Chelles

Parc du Souvenir Emile Fouchard
77 500 Chelles
Tél. : 01 64 72 84 84

www.chelles.fr

